



## Présentation

La formation Acti'FLE s'adresse à toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français et désirant apprendre le français à l'écrit et à l'oral. Cette action consiste en l'apprentissage des contenus permettant d'accéder au niveau B1 du cadre européen de référence. Ce niveau B1 est nécessaire pour entrer en formation ou pour accéder à l'emploi.

Acti'FLE se concentre autour d'une progression pédagogique à visée d'apprentissage de la langue française et, parallèlement, de développement de compétences dans les domaines suivants : logico-mathématique, bureautique et acquisition des codes nécessaires dans un objectif d'insertion sociale et/ou professionnelle.

## Prérequis

- Niveau A1/A2,
- Bénéficier de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé,
- Être orienté sur un parcours de réadaptation professionnelle par la MDPH.

## Durée

Parcours individualisé d'une durée maximale de 10 mois.

Un bilan intermédiaire est réalisé pour mesurer la progression et envisager la poursuite du parcours.



## Modalités et délais d'accès

Entrées et sorties semi-permanentes.

En réadaptation professionnelle, le stagiaire doit bénéficier d'une orientation prononcée par la MDPH et donc disposer de la notification de la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

## Objectifs

- Lire, écrire et communiquer en français
- Dynamiser les capacités intellectuelles
- Actualiser les connaissances générales et professionnelles
- Acquérir les notions nécessaires pour aborder une formation ou un projet d'emploi en fonction de son niveau
- Découvrir le futur métier ou le monde de l'entreprise par la réalisation de stage d'observation

## Méthodes et moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des apprenants sont :

- des outils de suivi pédagogique personnalisés selon les besoins de chaque apprenant,
- une offre d'ateliers pédagogiques animée par l'ensemble des professionnels du COS CREPSE accessible à tous,
- des mises en situation professionnelle permettant d'évaluer les capacités et les progressions de chacun,
- des centres de ressources, espaces d'auto formation, une plateforme numérique d'apprentissage....

## Modalités d'évaluation

Le positionnement initial permet au stagiaire de se situer par rapport aux prérequis nécessaires et de définir, avec l'aide d'un référent de parcours, les objectifs à atteindre ainsi que les moyens à mettre en œuvre.



Il s'agit d'effectuer une photographie initiale des connaissances en français et d'évaluer le niveau de maîtrise des 4 compétences langagières :

- compréhension écrite et orale,
- production écrite et orale.

Un bilan intermédiaire permet de mesurer la progression, de cibler les apprentissages restant à effectuer, de mettre en évidence les points de vigilance à retravailler.

En fin de parcours, une évaluation des apprentissages est effectuée avec délivrance d'une attestation des compétences acquises.

## Débouchés

Les suites de parcours possibles sont identifiées par la CDAPH en amont de l'entrée en formation Acti'FLE (formation, concours, emploi, etc.).

## Contenu de la formation

Les compétences clés travaillées sont :

- Lecture et écriture,
- Communication orale,
- Mathématiques et sciences, technologie et techniques,
- Numérique,
- "Apprendre à apprendre"
- Citoyenneté, entrepreneuriat
- Sensibilité culturelle et capacités d'expression.

S'ajoutent celles du socle de connaissances et de compétences professionnelles (*voir page CléA*)

- Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.



### Statut

La personne accompagnée dispose du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qu'elle soit encore en activité professionnelle, salariée en arrêt maladie ou demandeuse d'emploi.



### Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie. Rémunération mensuelle du stagiaire prise en charge par la Région. Autres financements possibles, nous consulter.



### Les équipes

L'accompagnement du stagiaire est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Médecin généraliste, médecin psychiatre, infirmière, psychologue clinicien, psychologue du travail, neuropsychologue, ergothérapeute, assistante sociale, formateurs généralistes, formateurs techniques qualifiés, formateurs en insertion professionnelle travaillent en concertation en faveur de l'individualisation de chaque parcours.



### Services

Un self d'une centaine de couverts est à la disposition des stagiaires pour la restauration, ainsi qu'un hébergement individuel d'une cinquantaine de chambres, plusieurs étant équipées pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Des espaces de détente proposent accès Internet, jeux et télévision. Le cadre de vie est reposant et arboré, à quelques minutes du centre-ville de Saint-Étienne mais également de la campagne.



### Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux sont aménagés pour permettre un accès facilité aux personnes en situation de handicap. Notre centre est desservi par les transports en commun et un stationnement est réservé sur le site pour les Personnes à Mobilité Réduite.

